

Stage de perfectionnement linguistique, pédagogique et culturel à Munich

Catégories concernées : les instituteurs et les professeurs des écoles, titulaires de l'enseignement public, qui ressentent la nécessité d'améliorer leurs compétences linguistiques de base en allemand dans la perspective de son enseignement à l'école élémentaire.

Prise en charge : les frais sur place (cours, activités organisées, déplacements, hébergement, repas) sont pris en charge par le ministère de l'éducation nationale. Les frais de transport (domicile en France/lieu de stage) sont à la charge des participants, qui organisent **eux-mêmes** leur voyage. Pour les repas pris individuellement, les stagiaires toucheront une indemnité forfaitaire.

Les participants sont dans l'obligation d'accepter les modalités d'hébergement prévues dans le cadre du stage et ne peuvent en aucun cas être accompagnés de personnes de leur entourage.

Les participants s'engagent à être présents pendant toute la durée du stage et à respecter les principes de ponctualité et d'assiduité. Toute infraction à cette règle fera l'objet d'un rapport adressé au chef d'établissement, au DA-SEN et à l'Inspection générale.

Nombre de participants : 12

Dates du stage : du 15 au 26 juillet 2019 – arrivée le dimanche 14 juillet dans l'après-midi – départ le samedi 27 juillet au matin.

Lieu du stage : sera communiqué ultérieurement

Responsable pédagogique : Madame Alexa Thyssen - Goethe Institut - 17, avenue d'Iéna - 75116 PARIS

Mode d'hébergement : logement chez des particuliers

Contenu :

Ce stage permettra une consolidation du niveau linguistique des participants. Il doit également leur donner une meilleure connaissance de la culture allemande dans ses aspects quotidiens et concrets.

Il mettra essentiellement l'accent sur la pratique orale de la langue.

Objectifs :

Durant le stage, les participants devront :

- acquérir une meilleure connaissance de la culture allemande dans ses aspects quotidiens et concrets, notamment par la découverte de la ville où sera implanté le stage ;
- perfectionner leurs compétences dans la pratique de la langue parlée grâce à leur participation à des ateliers d'expression orale et grâce au bain linguistique proposé, leur hébergement devant impérativement être assuré dans des familles dont ils seront le seul hôte étranger et excluant pour eux la possibilité d'être accompagnés pendant la durée du stage par des membres de leur famille ;
- améliorer leurs compétences en compréhension orale par une exposition graduée et raisonnée à des documents sonores ou audiovisuels variés ;
- participer à une ou plusieurs visites d'écoles élémentaires allemandes où ils pourront observer des classes et rencontrer les maîtres de ces classes, le premier objectif de ces visites, observations et rencontres, étant pour les stagiaires l'acquisition du langage de la gestion d'un groupe d'enfants et de ses activités en allemand ;
- être entraînés à la sélection et à l'exploitation de supports pédagogiques adaptés à l'enseignement de l'allemand à l'école élémentaire.

Date limite et modalités de transmission des dossiers (par la voie hiérarchique) :

Les dossiers de candidature, revêtus de tous les avis hiérarchiques, seront déposés auprès du DA-SEN, avant le **28 janvier 2019**.